

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

Question écrite du groupe écologiste

Avenir du lycée horticole de Bordeaux

Monsieur le Maire,

Créé en 1953, le Lycée horticole Camille Godard, ayant pour origine un legs à la ville de Bordeaux du négociant Camille Godard, est un établissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, rattaché à la direction des Parcs et jardins de la ville de Bordeaux. Les études sont gratuites et les élèves y font un parcours s'échelonnant de la 3e au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

Une pédagogie adaptée, un domaine d'application étendu, des résultats et un bon taux d'insertion en font **l'un des meilleurs établissements de la région.**

Pourtant, en dépit de ce constat très positif que l'on peut lire sur le site internet de la ville, l'équipe administrative et pédagogique du lycée horticole de Bordeaux vous a écrit en novembre 2015 afin de connaître vos intentions concernant cet établissement **qui voit ses infrastructures se dégrader d'année en année, au point de ne plus répondre aux exigences de la commission de sécurité et aux normes d'accueil du public scolaire.**

L'équipe de cette structure atypique et unique souhaiterait que la ville s'implique davantage dans sa pérennisation en commençant par engager sa rénovation ou son implantation dans l'un des grands projets d'aménagement urbain de la ville, en concertation avec les autres partenaires publics : l'Etat, la Région et la Métropole.

Par ailleurs, l'équipe du lycée horticole vous proposait dans ce courrier des projets forts pour en faire **un lieu de formation polyvalent dédié au paysage et à l'écologie urbaine** avec des cycles de formation continue, des cycles courts et des stages ; un lieu valorisant les pratiques innovantes en matière de commande publique, associant les multiples acteurs du territoire ; un lieu de réinsertion sociale avec des jardins partagés et des chantiers de réinsertion ; enfin un lieu d'information et de pratiques, ouvert au grand public...

Nous souhaitons donc Mr le Maire, appuyer cette demande et ces propositions innovantes de l'équipe du lycée horticole, en vous demandant une réponse claire quant à l'avenir que vous comptez réserver à notre lycée horticole, tant sur le plan administratif et géographique que sur son orientation pédagogique.